

Point de situation Groupe hospitalier Mont Saint-Michel au 21 janvier 2021

L'équipe mobile de vaccination inaugure sa création à Saint-Pois

Dès vendredi, une équipe mobile de vaccination sera déployée dans le Sud Manche en complément des centres de vaccination.

Son objectif : aller au-devant des personnes souhaitant se faire vacciner mais ne pouvant pas se rendre dans l'un des 3 centres de vaccination hospitalier du Sud Manche, sans pour autant se substituer à ces derniers.

Afin de permettre une équité dans l'accès à la vaccination, l'équipe mobile se rendra dans les structures collectives telles que foyers d'accueil médicalisés, résidences pour personnes âgées hors EHPAD, structures collectives pour personnes en situation de handicap ainsi qu'auprès des personnes en situation d'isolement ou de grande précarité.

Ces personnes sont identifiées en lien avec les médecins traitants et professionnels libéraux, à partir des plans communaux de sauvegarde établis par les mairies et relayés par les 3 communautés de communes vers l'équipe mobile. La vaccination aura lieu uniquement dans les lieux collectifs mis à disposition par les communes et la consultation pré-vaccinale sera effectuée sur place.

L'équipe mobile interviendra sur le territoire 2 ou 3 demi-journées hebdomadaires afin de vacciner jusqu'à 105 personnes par semaine. Ce dispositif ville-hôpital s'appuiera sur du personnel hospitalier mais également sur les médecins et infirmiers libéraux du secteur.

Une première vaccination à Saint-Pois ce vendredi

L'équipe mobile inaugure le dispositif ce vendredi 22 janvier matin : 35 personnes dont 24 résidents de la résidence autonomie communale Graindorge se feront vacciner par les professionnels de santé.

Vaccination : la prise de rendez-vous se fait exclusivement sur les plateformes dédiées

La direction commune des hôpitaux du Sud Manche assure le fonctionnement de trois centres de vaccination dans le Sud-Manche à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Avranches et Granville.

Compte tenu des doses vaccinales disponibles, le nombre de rendez-vous demeure temporairement limité. Les centres de vaccination reçoivent exclusivement sur rendez-vous pris sur Doctolib ou via la plateforme téléphonique régionale/nationale. Seules les personnes inscrites peuvent être vaccinées dans les centres de vaccination. Il n'est donc pas possible de se présenter dans les centres qui ne pourront répondre à aucune demande non prévue.

L'ensemble des professionnels de santé du territoire avec lesquels les hôpitaux sont en lien est également bien informé de cette nécessité d'inscription préalable.

Au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de doses vaccinales disponibles et, selon les directives des autorités de santé, les possibilités de rendez-vous seront bien entendu élargies en temps réel. L'ensemble des créneaux de vaccination ouverts jusqu'au 18 février ont été réservés. Aussi, nous vous invitons à surveiller la réouverture de plages sur le site Doctolib passé cette date.

Nous communiquerons régulièrement sur l'évolution de cet accès à la vaccination. Nous gardons le cap et l'ambition de l'objectif général qui reste une large vaccination de la population afin de protéger les plus fragiles et de juguler l'épidémie active dans notre territoire.

La direction commune des hôpitaux du Sud Manche vous remercie de votre compréhension.

Le centre hospitalier Avranches-Granville propose des séances d'acupuncture au sein de la maternité d'Avranches depuis début 2021

Depuis le début de l'année, des séances d'acupuncture sont proposées à la maternité du site d'Avranches. En France, seuls les professionnels médicaux détenant une formation spécifique peuvent pratiquer cette technique.

L'acupuncture peut être utilisée à tous les stades de la vie d'une femme

L'acupuncture prend ses origines dans la médecine traditionnelle chinoise. Elle consiste à stimuler des points précis du corps à l'aide de très fines aiguilles stériles, en vue de rétablir une circulation énergétique perturbée. Grâce à une approche globale du patient, elle traite les symptômes mais également les causes des dérèglements.

L'acupuncture peut être utilisée à tous les stades de la vie d'une femme selon les troubles qu'elle rencontre : troubles du cycle, trouble de la ménopause, troubles liés à la grossesse ou au post-partum.

Lors de la grossesse ou du post-partum, période durant laquelle de nombreux médicaments sont contre indiqués, l'acupuncture permet d'améliorer le bien-être en traitant les maux passagers (insomnies, douleurs, anxiété, troubles de l'allaitement, *babyblues*...). C'est une méthode sans effets secondaires, aussi bien pour la mère que pour le bébé.

Des consultations d'acupuncture à partir de janvier

Les consultations, menées par une sage-femme, ont lieu le mardi matin au sein du service maternité du site d'Avranches.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le secrétariat gynécologie-obstétrique au 02 33 89 40 55.